

Insee

# 1 550 entreprises exportatrices à La Réunion

La Réunion compte environ 1 550 entreprises exportatrices dont 700 qui opèrent dans les services. Même si on note une progression ces dernières années, l'export reste encore marginal dans le PIB réunionnais, à peine 4,4 %.

On le sait, l'un des nouveaux objectifs en matière économique, c'est désormais l'internationalisation des entreprises, comprenez le développement de l'export. La Région le martèle : le développement des entreprises passera par les échanges avec les pays de la zone, l'Asie et l'Europe. Mais La Réunion part de loin : en 2017, elle a importé 5 milliards d'euros de biens et exporté pour à peine 365 millions d'euros.

En partenariat avec Nexa, l'Insee a donc publié, hier, une étude sur les exportations à La Réunion en 2015 (le bilan du commerce extérieur en 2018 sera communiqué dans les prochaines semaines par les douanes). Avec 0,8 milliard d'euros d'exportations en 2015 (ser-

VICES ET BIENS CONFONDUS), l'exportation représente 4,2 % du PIB. Dans le détail, cela représente plus de 290 millions d'euros d'export de biens (y compris les dépenses touristiques). Il y a 3 ans, on comptait 1 550 entreprises exportatrices (3 % des entreprises réunionnaises). Parmi elles, 523 n'étaient pas des micro-entreprises et 62 à peine exportaient plus d'un million d'euros à l'année.

## 700 ENTREPRISES EXPORTENT DES SERVICES

"Les exportations de biens sont peu diversifiées. Cela se concentre autour du sucre (72 millions d'euros), du rhum (15 millions d'euros), des produits de la pêche (62 millions d'euros) et des déchets (17 millions d'euros). Résultat, 10 entreprises réa-

lisent à elles seules plus de la moitié des exportations", note Antonin Creignou, chargé d'études à l'Insee. "L'export représente en moyenne 4,4 % du chiffre d'affaires des entreprises exportatrices. Mais quand plus de 20 % du chiffre d'affaires d'une société se fait à l'export, son taux de marge est bien plus intéressant."

Alors que les services des douanes ne peuvent pas prendre en compte les services, l'Insee a utilisé une nouvelle source d'information : les déclarations des entreprises. Résultat, en 2015, on répertoriait 700 entreprises locales exportatrices de services, en majorité dans l'information-communication et dans les activités techniques. En 2017, cela a représenté 365 millions d'euros.

"On constate une évolution positive de l'exportation de



L'Insee s'est associé à Nexa pour se pencher sur l'export à La Réunion (photo E.M).

services. Il y a une vraie nécessité d'aller vers l'export pour notre territoire : cela permet à nos entreprises de gagner en compétitivité et sur les prix. Les savoir-faire se payent cher, il nous faut vendre des services à haute valeur ajoutée. Il faut que La Réunion se structure pour gagner des parts de marché à l'export", explique Gaston Bigey, directeur de Nexa. "Le modèle économique

réunionnais n'a pas été pensé, au départ, pour l'export car il s'agissait d'abord d'un modèle de rattrapage. L'export est devenu une priorité depuis une dizaine d'années."

"Dans le courant du premier semestre, le Team Réunion export va être lancé : il viendra compléter la maison de l'export, guichet unique pour les entreprises mis en place en 2015. Il est important que La

Réunion s'habitue à exporter : nos produits sont de très bonne qualité. Il existe par exemple une vraie demande sur l'ananas Victoria et pour l'instant nous ne savons pas y répondre. Nous allons aussi travailler pour que la pêche crée de vrais emplois et de la valeur à La Réunion", conclut Stéphane Fouassin, conseiller régional.

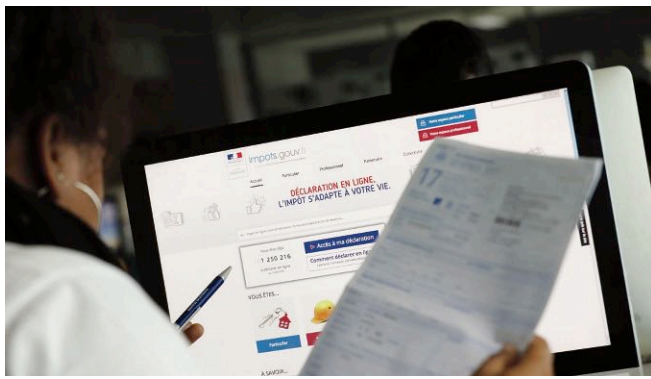
E.M

## Prélèvement à la source : ni bug ni afflux massif

IMPÔTS. "Ce premier mois du prélèvement à la source (PAS) s'est globalement bien passé", résume sobrement Gilles Deshayes, directeur régional des finances publiques. Les bugs redoutés par certains n'ayant pas eu lieu, les quelques 100 000 contribuables imposables de La Réunion ont bien été prélevés sur leurs revenus du mois dernier.

L'afflux massif dans les centres de finances publiques, notamment craint par les syndicats, ne s'est pas non plus réalisé. Si on y trouve toujours du monde, "c'est davantage le fait des nombreux contentieux de taxes foncières", selon Gilles Deshayes. En tout, 7 201 opérations liées au PAS ont été réalisées entre le 2 et le 27 janvier à La Réunion. Le recours massif à Internet (94,2 % des cas) par les usagers a sans doute permis d'éviter l'engorgement sur place.

Dans la majeure partie des cas, il s'agit de la prise en compte d'événements survenus en 2018. Trois principaux motifs d'intervention se sont dégagés : les modulations à la hausse ou à la baisse des revenus (27,6 % des cas), les changements de



94 % des modifications liées au prélèvement à la source se sont faites sur Internet (photo d'archives).

situation familiale (26,3 %) et les modifications de coordonnées bancaires (23,3 %).

## 65 MILLIONS D'EUROS D'ACOMPTES

Quelques demandes d'individualisation du taux d'imposition de la part de couples ont également été faites. Une situation qui ne concerne pour l'instant que 5 % des contribuables locaux. Encore plus résiduelles, des actions pour rendre confidentiel son taux aux yeux de l'employeur n'ont même pas été entreprises par 0,5 % des intéressés.

Plus conséquents, les 65 millions d'euros d'acomptes

sur les crédits et réductions d'impôt ont aussi été versés à 61 % des contribuables imposés. Si la quasi totalité des personnes concernées à La Réunion ont directement reçu un virement bancaire depuis le 15 janvier, près d'un millier de lettres-chèques ont également été postées.

"Il faut absolument les encaisser", prévient le directeur du pôle gestion fiscale Gilles Le Poder. Quand bien même un changement rendrait cette somme indue, elle est présumée perçue et sa régularisation commencera en mai.

Thomas Subervie

## Le président de la Poste en visite

SOCIAL. Aujourd'hui et demain, le président de la Poste est en visite dans notre département. Sud PTT a décidé de boycotter la rencontre la qualifiant de "mascarade". "Près de 200 emplois ont été supprimés localement en 3 ans, les départs à la retraite n'étant jamais remplacés, la Poste de La Réunion a systématiquement recours à l'intérim à la place

d'embauche (...) Ces décisions sont d'autant plus déconnectées de la réalité de la population réunionnaise que nous sommes dans un département riche en nouvelles constructions, en nouveaux habitants, en activités qui nécessiteraient plus de service public, plutôt que des fermetures ou des réductions d'horaires d'ouverture de bureaux", explique le syndicat.

## Qualitropic préserve son label

INNOVATION. Le pôle de compétitivité péi Qualitropic a passé son examen de passage haut la main et prend même du grade : il devient le pôle de compétitivité de la bio-économie des outre-mer français. Le Premier ministre l'annonçait le 3 février dernier et la ministre de l'Outre-mer l'a confirmé hier : Qualitropic garde son label jusqu'en 2022. Le pôle de compétitivité, installé à Sainte-Marie, a désormais trois axes de recherche majeurs : la sécurité alimentaire, les produits bio-sourcés et l'économie circulaire, la préservation de la biodiversité. Parmi les secteurs prometteurs, les filières canne, banane, bois, plantes aromatiques et à parfum (PAPAM), fruits et légumes ou encore co-produits marins (poissons, micro-algues...). Divers

projets sont en cours à La Réunion et pourraient déboucher sur des produits à haute valeur ajoutée pour notre territoire.

En juin 2018, le gouvernement entendait redonner une dynamique à la politique d'innovation nationale en diminuant le nombre de pôles de compétitivité au nombre de 65 à l'époque. Après audition de toutes les structures, le gouvernement a réduit ce nombre à 48. En mai dernier, les représentants de Qualitropic étaient partis défendre leur dossier à Paris. La démarche a donc payé. Cela permet à Qualitropic d'accéder aux financements prévus dans le cadre du Programme d'investissement d'avenir (PIA) : les pôles vont en effet bénéficier d'une enveloppe globale de 400 millions d'euros.

E.M

## Un nouveau pacte pour l'emploi

ENTREPRISES. Nouveau dispositif pour l'emploi encadré par l'État, destiné aux populations des quartiers difficiles. Hier, le préfet Amaury de Saint-Quentin a signé avec sept entreprises réunionnaises le "Pacte Avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises" (PAQTE). Citalis, EDF, le groupe Exsel, le groupe Excellence, Ravate, Royal Bourbon et Vindemia se sont engagés à développer l'emploi dans les quartiers en difficulté. Objectif : garantir aux habitants des quartiers bénéfi-

ciaires de la politique de la ville les mêmes droits que les autres citoyens. À La Réunion, on dénombre 114 quartiers dont 49 sont considérés comme des quartiers prioritaires.

Pour l'instant, pas d'objectif chiffré à La Réunion en terme d'embauches. Mais les entreprises présentes ont toutes souligné qu'elles agissaient déjà pour faciliter l'emploi dans les quartiers difficiles. Elles se sont en revanche engagées à faciliter les stages pour les élèves de 3e issus de collèges implan-

tés en zones REP et REP+. Les entreprises vont aussi développer l'apprentissage, l'alternance et recruter sans discrimination. Le PAQTE doit permettre de coordonner toutes ces actions et de mieux les valoriser.

Ce plan national veut aussi favoriser l'émancipation par l'éducation, l'insertion professionnelle et l'emploi et soutenir les acteurs de terrain, les démarches d'engagement dans la vie citoyenne et en favorisant la promotion de l'égalité hommes-femmes.



Sept entreprises ont signé ce premier PAQTE (photo Ludovic Lai-Yu).